

Ils appellent ça "Vivre ensemble"

Date : 16 janvier 2020

La première année, j'ai cru qu'il pouvait sortir quelque chose d'intéressant des exposés et des échanges qui étaient programmés dans le cadre de la manifestation « [Vivre Ensemble](#) » dont la 3^{ème} édition s'ouvre à Rennes ce 17 janvier 2020.

J'ai donc participé à un atelier animé par le Conseil départemental et c'est peu dire que j'avais été extrêmement déçu.

Cette année, je tombe par hasard sur la composition d'une table ronde qui va mobiliser d'éminentes personnalités :

Le mille-feuille territorial : une exception française

I 11h50

TABLE RONDE – Le mille-feuille territorial : une exception française

- **Gérard-François Dumont**, géographe, économiste et démographe, professeur à l'Université Paris IV Sorbonne
- **Françoise Gatel**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine (UDI)
- **Olivier Richefou**, président du Conseil départemental de la Mayenne (UDI)

Au regard de son intitulé, je trouve que la « distribution » de cette table ronde est particulièrement décoiffante !...

- Gérard-François Dumont est un universitaire dont la thèse précisément inverse est qu'en matière d'organisation territoriale (je le cite) « *il n'y a pas d'exception française* » et qu'il faut conserver les Départements qui correspondent selon lui à un besoin de proximité (voir par exemple [la Lettre du cadre territorial du 17 juin 2014](#))
- Françoise Gatel est ~~une conseillère départementale que l'on voit donc très mal enterrer les~~

~~Départements, d'autant qu'elle est~~ sénatrice et donc membre d'une assemblée qui est par construction - si ce n'est par vocation - une véritable association de défense du mille-feuille territorial

- Olivier Richefou est le Président d'un Conseil départemental que l'on voit également très mal scier la branche sur laquelle il est assis.

Quant à l'animateur : Stéphane Vernay, il s'agit d'un journaliste du quotidien Ouest-France, dont on se souvient qu'il fût plus que complaisant envers le Président du Conseil général du Département d'Ille-et-Vilaine, Jean-Louis Tourenne, dans la démarche de création d'un nom baroque pour des habitants qui continuent à se passer de son usage... Mais il est vrai que ce sobriquet était censé donner de la visibilité au territoire, créer de la solidarité entre ses ressortissants et au bout du compte contribuer à la justification du maintien d'un niveau d'organisation territoriale qui était à l'époque pourtant très contesté.

C'est très clair : cette table ronde sur le mille-feuille territorial n'est en réalité qu'un espace militant pour un échelon inutile.